

- Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagement situés en limite du terrain ?
 - Quel sont les matériaux et les couleurs des constructions ? En précisant les tons RAL et le mode de finition des enduits.
 - Comment sont traités les espaces libres, notamment les plantations ?
 - Comment et avec quels matériaux sont organisés et aménagés les accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement ?
- **PCMI06. Document graphique sur l'insertion du projet dans son environnement [Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme] :**

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie en date du 08/12/2021, **votre demande fait l'objet d'une décision de rejet** conformément aux articles R. 423-38 et R. 423-39 du code de l'urbanisme.

Vous en priez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

A JUZIERS, le 28/01/2022

Le Maire

Ketty VARIN

